

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à compter 18 :15 heures, le mercredi 14 décembre 2011 par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents : monsieur le Maire, Martin Lévesque et mesdames et messieurs les Conseillers, Martine Lizotte, Serge Archambault, Jonathan Chalifoux, Alexandre Saint-Jacques et Yvon Plante.

Est absente, madame la Conseillère, Danielle Lajeunesse.

Est également présente, madame la directrice générale et secrétaire-trésorière, Élise Guertin, pour agir aussi comme secrétaire à la présente.

**1 Constat du quorum et de l'avis de convocation**

Tous les Membres du Conseil présents à la Table du Conseil forment quorum sous la présidence de monsieur le Maire qui déclare la séance ouverte à 18 :15 heures pour y traiter les sujets suivants:

**Ordre du jour**

- 1 Constat du quorum et de l'avis de convocation
- 2 Internet rural haute vitesse :
  - 2.1 Recommandation au MAMROT
- 3 Période de questions
- 4 Levée de la séance

\* \* \* \* \*

**2 Internet rural haute vitesse**

**RÉSOLUTION 2011-12-382**

**Internet rural haute vitesse  
Recommandation au MAMROT**

**Considérant** la réception de deux (2) propositions le 5 décembre 2011, soit Xitell inc et Explornet communications inc. suite à l'appel de propositions pour la desserte d'Internet rural haute vitesse aux ménages, commerces et industries qui ne sont pas encore desservis sur les territoires ruraux des municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu et Saint-Jean-Baptiste;

**Considérant** l'analyse desdites propositions par les directeurs généraux desdites municipalités participantes ce 14 décembre 2011;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu recommande **Explornet communications inc.** au MAMROT dans le cadre de son programme *Communautés rurales branchées*, pour la desserte d'Internet rural haute vitesse aux ménages, commerces et industries de son territoire municipal, lesquels ne sont pas encore desservis par un service Internet haute vitesse;

**Que** tous les documents contenus au dossier de cet appel de proposition soit transmis au MAMROT pour les fins de leur analyse et des suites à donner dans ce dossier, si possible, à une date du mois de janvier, au plus tard celui de février 2012.

**Adoptée à l'unanimité**

**3 Période de question(s)**

Il est procédé à la période de question(s). Aucune question.

\* \* \* \* \*

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2011**

**4 Levée de la séance**

**RÉSOLUTION N° 2011-12-383**

L'ordre du jour étant épuisé, sur motion de madame Martine Lizotte, appuyée de monsieur Jonathan Chalifoux, la séance est levée à 18 :40 heures.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**Martin Lévesque,  
Maire**

---

**Élise Guertin,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière**